

Le petit *Bruyérois*

Commune des Bréviaires

N°43 - Octobre 2012



Sommaire

Directeur de la publication
Yves Maury

Responsable rédaction
Régis Sadoux

Conception graphique et impression
Créatis - 01 30 62 01 37

Crédits photos
Yves Siméon, Régis Sadoux et Yves Maury

www.mairie-breviaires78.fr

Imprimé sur papier 50 % de fibres recyclées, 50 % FSC

ISSN : 1627-5284

DIFFUSION GRATUITE



- | | | | |
|--------------------------------|-------|---------------------------|-------|
| ● L'éditorial du Maire | 2 | ● Info administrative | 14 |
| ● ça s'est passé... | 3-9 | ● La vie en commun | 15 |
| ● Les Associations Bruyéroises | 10-12 | ● ça se passera... | 16-17 |
| ● L'assemblée générale ASLB | 13 | ● Les conseils municipaux | 18-27 |
| ● État civil | 14 | ● A vos agendas | 28 |



*Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.
Chers amis,*

La rentrée est bien effective : Les écoliers sont rentrés, le temps est gris, de saison, et l'on prépare déjà les fêtes et commémorations du 4^{ème} trimestre : Saint Hubert, 11 Novembre, Noël...

2013 ne devrait être marquée par aucun scrutin et la vie communale se déroulera donc au rythme des préparations budgétaires et montage du contrat rural pour les 3 ans à venir... ce dernier, étant une procédure dont bénéficient les communes de moins de 2000 habitants, permet d'obtenir un financement Régional et Départemental.

Année « Normale », donc, que celle qui nous attend !

Et pourtant : La vie Bruyéroise est ponctuée par des spectacles, sports, jeux et manifestations ludiques organisées par des associations composées de bénévoles aussi discrets qu'efficaces !

Vous les découvrirez dans ce Petit Bruyérois et prendrez sans doute conscience que les occupations des uns et l'âge des autres obligent à un renouvellement des acteurs nécessaire pour assurer les gestions des activités, leurs coordinations, et insuffler un esprit créatif propre à l'animation des petits et des grands.

Nul doute que la population Bruyéroise renferme de tels dons... qui pourront s'exprimer et se révéler lors de l'Assemblée générale de l'ASLB dont vous trouverez convocation ci jointe : Vous y êtes cordialement conviés, vous qui, par un enfant, un membre de votre famille ou par vous-mêmes êtes « consommateur » d'une façon ou d'une autre et donc « adhérent officiel ».

Vous l'aurez compris, l'élection du nouveau bureau ASLB aura lieu lors de cette Assemblée Générale.

En attendant ce dernier « scrutin » de l'année, et en souhaitant un meilleurs temps pour toutes nos activités futures, je vous souhaite une bonne lecture.

*Le Maire,
Yves MAURY*

ILS ONT ANIMÉ LA VIE BRUYÉROISE....

Tout au long de l'année, vous découvrez dans vos boîtes aux lettres des « publicités ou « tracts » que certains mettent à la poubelle, sans même les lire : Compte tenu de la fréquence de ces distributions et de leurs nombres, on peut comprendre ces gestes vifs et exaspérés à se débarasser de cette pollution quotidienne....

Et pourtant : prenons garde : parmi ces candidats au recyclage, figurent des demies feuilles 21/29.7, imprimées en noir et blanc sur fond de couleurs, qui vous informent de manifestations locales ou vous invitent à des spectacles concoctés spécialement par et pour les Bruyérois !

C'est ainsi qu'au cours de l'année « scolaire » 2011 / 2012, vous avez été conviés à différentes réceptions, fêtes, spectacles et manifestations sportives derrières lesquelles se cachent des bénévoles qu'il convient de remercier vivement.

Le comité des fêtes (CDF) dont la mission est de prendre en charge les manifestations « ludiques » municipales.

L'Aslb (Association Sport et Loisirs des Bréviaires) qui vous propose toute l'année des activités sportives et culturelles.

6 autres associations indépendantes

C'est ainsi que le premier week-end de juin a été marqué par...

L'EXPOSITION PHOTO - POÉSIE

Sous l'impulsion de sa présidente Danièle Robert, le club Poésie des Bréviaires s'est associé au club photo des Essarts pour offrir au visiteur une association « texte – photos » sur des sujets divers. Parmi la sélection proposée par les photographes, chaque « poète » a ainsi posé ses mots, en prose ou en vers, sous des clichés réalisés en cours d'année sur le thème « Solitude ».



LE 16 JUIN MARQUE LE DÉBUT DE L'ÉTÉ... *Feu de «joie» et danses*

La Traditionnelle fête de la St Jean (CDF) s'est déroulée au château du Haras mis à la disposition par le Conseil General que nous remercions vivement.

Avec quelque nostalgie, chacun a pu visiter librement ces lieux dont l'aménagement intérieur et la décoration évoque les années 60 / 70, période faste des 30 glorieuses ...nostalgie, nostalgie...



L'apéritif sur la terrasse, par un temps splendide, a été animé par une démonstration de dressage réalisée par Anne Charlotte Le Comte Conrad directrice des Haras puis a été prolongé par un diner « assis » dans les lambris des salons : Une centaine de Bruyérois sont rentrés « en été », tard dans la nuit, après quelques pas de danses.



C'ÉTAIT AUSSI LE TOURNOI DE TENNIS DES BREVIAIRES (ASLB)



35 participants s'étaient rencontrés pendant la semaine précédente pour aboutir à une finale entre deux Bruyérois... finale au cours de laquelle le « moins jeune » même s'il s'est incliné, n'a rien eu à envier au « plus jeune »... Que ces derniers sachent que les performances vont devenir de plus en plus difficiles à l'heure où les centenaires français battent les records d'endurance à vélo...

LE SPECTACLE « TAEKWONDO » (ASLB)

du 30 juin marqua déjà le début des vacances

Les adeptes de ce sport pratiqué par plus de 50 jeunes Bruyérois ont présenté des figures, jeux et combats impressionnants de précisions et de forces en attendant le sifflet définitif de la sortie des écoles. Cette dernière a été ponctuée le 22 juillet, par le...



... PASSAGE DU TOUR DE FRANCE AUX BREVIAIRES

Événement majeur du début de l'été, le Conseil General des Yvelines et les Haras se sont associés à cette animation en organisant une exposition de peinture et de photos au « Château », des compétitions hippiques pour les jeunes et des démonstrations de dressage en carrière. Outre les récupérations de gadgets lancés à la volée par la caravane, les Bruyérois n'ont pas boudé les occasions de rencontres en liant des contacts avec les suiveurs en caravanes. C'est ainsi que certains riverains de la route des Haras ont pu déguster des « crus » locaux comme le « Rosé pétillant » offert par Monsieur le Maire d'Artannes-sur-Thouet, charmant petit village d'Anjou... Oui, le tour de France favorise les communications inter régionales...



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE AUX BREVIAIRES, EN PHOTOS



PUIS LA FÊTE COMMUNALE DE LA SAINT SULPICE A SONNÉ « LA RENTRÉE »

Elle débuta comme à l'accoutumé par la Messe célébrée par le **Père Sylvain Apenouvor** et animée par les sonneurs à l'issue de laquelle un échange se déroula sur le parvis de l'église par le partage du pain béni... accompagné du kir servi par les membres du Comité des fêtes.

La retraite aux flambeaux, joie des petits et grands se termina par un feu d'artifice dont il est convenu d'apprécier la très grande qualité parmi ceux des communes voisines.



Le Dimanche à la Salle des fêtes, Jacques FORMANTY président du comité des fêtes, exposa les animations réalisées dans l'année : Monsieur le Maire lui succéda et souhaita une excellente rentrée aux Bruyérois et remit les médailles du travail à Brigitte GASTRIN et Mr Alain LANNOY respectivement 20 et 40 années de service.

Il s'ensuivit un apéritif servi dans la Salle des fêtes puis un déjeuner où les 440 invités de la Mairie firent honneur au menu composé, proposé et servi par ces mêmes membres du Comité des fêtes dans la cour de l'école.

Le 16 septembre, une centaine de concurrents ont participé à la **30^{ème} édition du Rallye Vélo (Aslb)** des Bréviaires. Organisée chaque année par le vainqueur du rallye précédent, l'édition 2012 a été les fruits des réflexions et de l'imagination de Michel Fresnois et de Jacques Boudot (pilier de l'Aslb depuis des lustres !) Hommage leur soit rendu à la suite de cette journée au cours de laquelle ont été accueillies des équipes de provenances diverses comme la Bourgogne et la Bretagne ! Après cette compétition ardue, les concurrents attendirent sagement, assis ou debout mais anxieusement les résultats des épreuves énoncés par le jury. Décidément, les Bréviaires attirent ...



LA « COMPAGNIE LES PETITES PORTES

a présenté trois manifestations qui se sont déroulées à la salle des fêtes.



Le samedi 14 avril, la troupe "Traits d'Union" a remporté un vif succès avec sa pièce " - Les Déménageurs".

Un public nombreux et ravi a pu apprécier l'humour et la bonne humeur de cette troupe dynamique.

Elle reviendra prochainement avec un nouveau spectacle.



Le samedi 12 mai, les jeunes de l'atelier théâtre ont présenté leur spectacle de fin d'année avec encore une fois un grand succès.



Le vendredi 6 juillet, match d'impro...dans une ambiance toujours aussi survoltée, les équipes "Brèv'impro" des Bréviaires et "impro-locaux" de Rambouillet, se sont affrontées en toute amitié, arbitrées par Valérie Leprieur, professeur des Bréviaires.... Les Brèv'impro l'ont emporté de tout juste 1 point. D'autres matchs sont prévus cette année. Les dates seront précisées ultérieurement. Venez-y nombreux.

M.C Formenty

CINÉMA EN PLEIN AIR AUX HARAS :...UNE AVANT PREMIÈRE !

Le 5 septembre, le conseil général des Yvelines a convié les Bruyérois à visionner le plus grand succès du box office des années 70 : Soirée un peu fraîche mais que n'a pas boudé une assistance nombreuse puisque tous les fauteuils disposés pour l'occasion devant le « château » étaient occupés ! Les pop corn et coca, traditionnels lors d'une séance de cinéma, furent également à disposition des spectateurs : Bravo : expérience à renouveler !!



A L'INITIATIVE DES HABITANTS : LA POLISSERIE EN FÊTE

A l'occasion de la Fête des Voisins, une trentaine d'habitants du quartier se sont retrouvés sur la place de la Polisserie. Après avoir trinqué ensemble, ils ont partagé le repas que chacun d'entre eux avait mijoté.

Incroyable mais vrai, le beau temps était avec eux. Cela leur a permis de passer une soirée chaleureuse, sympathique et conviviale. Il était bien tard quand ils se sont séparés, non sans se promettre de se retrouver l'année prochaine.

Merci à Evelyne et Annick de leur initiative.

M. Boudot



UNE BELLE RENTRÉE SCOLAIRE

Comme chaque année le personnel communal a œuvré tout l'été pour remettre en ordre notre école : ménage, décapage des sols, peinture, entretien de la cour....tout était prêt pour accueillir les enfants.

L'école des Breviaires est composée cette année 2012 / 2013 de 2 classes de maternelles et 4 classes de primaires :

- Mme Corinne GAUTHIER, directrice de l'école maternelle, a en charge 8 petits et 13 moyens tandis que Mme Liliane QUINAULT enseigne à 15 grands.



Les 4 classes de primaire sont réparties comme suit :

- Pierrick PALLIER, directeur de l'école, 11 élèves de CE2 et 13 élèves de CM1
- Catherine LARDAT 21 élèves de CM2
- Chantal GORECKI 18 élèves de CP
- Sandrine BISCH 15 élèves de CE1 et 7 élèves de CE2.

Nous leur souhaitons à tous, enseignants, élèves et parents, une excellente année scolaire.

Pour aider les parents dans leur gestion quotidienne, la municipalité propose comme les années précédentes ses services périscolaires : cantine, garderie et étude surveillée.

Cette année l'étude surveillée est ouverte aux enfants dès la classe de CE1. Cette étude est sous la responsabilité du personnel communal qui met tout en œuvre pour apporter aux élèves l'aide et le soutien pour leurs devoirs scolaires.

N'oublions pas également le personnel de la cantine et de la garderie car... il en faut des compétences et de la patience pour gérer tous ces petits bambins plein d'énergie !!!

MAIS QUI SONT CES BÉNÉVOLES... QUI PONCTUENT VOS SEMAINES ?

LE COMITÉ DES FÊTES

En charge des manifestations Municipales

Président : Jacques FORMENTY 06.72.99.20.32

Membres très actifs : (de gauche à droite)

Catherine Pataudviron - Jean Christophe Chazal - Michele Becquart - Alban L'Honoré - Eveline Ridel - Jean Charles Becquart - Martine Carzunel - Jean Luc Témoin.

Et qui ne sont pas sur la photo :

Romain L'Honoré - Pascale Guntz - Xavier Carzunel - Annie Guerbeur - Christophe Barotin



LES ASSOCIATIONS INDÉPENDANTES

FOOTBALL CLUB

Jacques PAONESSA / 06.80.32.32.51

COMPAGNIE LES PETITES PORTES

Marie Christine FORMENTY / 01.34.84.16.13

MOSAÏQUE (Groupe Vocal)

Alain NIVERT / 01 30 41 73 70

ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE

Gérard QUINAULT / 01.34.84.10.60

PÊCHE ET CHASSE DE L'ÉTANG DE BOURGNEUF

Michel BELLENGIER / 09.81.73.89.12

CHEMIN DE PARTAGE

Daniel et Martine JOLY/ 06.89.62.01.66

aux Bréviaires

MAIS QUI SONT CES BÉNÉVOLES... QUI PONCTUENT VOS SEMAINES ?

L'ASLB - ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DES BRÉVIAIRES

En charge d'activités sportives, culturelles et ludiques



RANDONNÉES

Le Jeudi à 13h45 devant la Salle des fêtes
Dominique CALOT / 01.34.84.14.70



BIBLIOTHÈQUE

8 Route du Matz / Vendredi 16h/18h Samedi 10h/12h
Colette BUGEAU / 01.34.57.83.10



YOGA - RELAXATION / GYMNASTIQUE

Mardi soirée : 2 séances / Lundi & Mercredi 2 séances
Marie Christine FORMANTI : 01.34.84.16.13



TAEKWONDO / FITNESS TKD

Samedi matin / Jeudi soir
Thierry ELBHAR / 06.89.05.03.80



TENNIS

2 courts extérieurs / 1 court couvert (Dimanche après midi)
Régis SADOUX / 06.80.04.51.38



POÉSIE / ATELIER D'ÉCRITURE

Une fois par mois / Premier Samedi de chaque mois
Florence DURIF / 06.80.65.64.98



CINE CLUB

5 Séances par an
Sébastien COUTIER / cine.club.breviaires@free.fr



CONCERTS

Église des Bréviaires
Bettina SADOUX / bettina.sadoux@bs-artist.com



ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Samedi matin
Katinka BOONSTRA / boonstra.katinka@gmail.com



OENOLOGIE

5 séances par an
Marlene VENDRAMELLI / 06.63.20.37.28



ATELIER AQUAREL

Un soir par semaine
Isabelle GUITTARD / 06.26.63.23.30

MAIS QUI SONT CES BÉNÉVOLES... QUI PONCTUENT VOS SEMAINES ?

L'ASLB - ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DES BRÉVIAIRES

En charge des activités sportives, culturelles et ludiques

Bureau sortant :



PRÉSIDENT
Philippe BRAND



TRÉSORIÈRE
Florence DURIF



TRÉSORIER ADJ.
Christian HENDRICK



SECRÉTAIRE
Jean-Luc TÉMOIN



SECRÉTAIRE ADJ.
Anne VERBRUGGHE

Cette association loi 1901 a été animée par son bureau, élu il y a 4 ans, qui coordonne les responsables d'activités, organise et insuffle les idées de manifestations festives qui vous sont proposées tout au long de l'année.

2012 marque la fin de leurs mandats et nous pouvons leur rendre hommage pour leurs dévouements et leur créativité.

Cependant, les membres actuels du bureau souhaitent passer la main et ne pas renouveler leur mandat :

Les candidats au poste d'administrateur ne souhaitant pas intégrer le bureau, l'Assemblée Générale prend acte de la vacance de la totalité de sièges du bureau.

Après un vote unanime, l'Assemblée Générale décide de demander aux actuels administrateurs et membres du bureau de prolonger leur mandat jusqu'à une prochaine assemblée générale extraordinaire programmée le 26 Octobre 2012 à 20 h 30 qui sera amenée à élire le conseil d'administration et le bureau.

L'ASLB fait donc appel à toutes les bonnes volontés

Renseignements complets dans le Guide des Associations Bruyéroise
disponible en Mairie ou sur le site : <http://www.mairie-breviaires78.fr>

L'ASLB

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le mandat des dirigeants de l'ASLB arrive à son échéance et il s'agit d'un moment important.

Pour assurer la relève de l'équipe en place, l'Association Sports et Loisirs aux Bréviaires recherche son (sa) Présidente, son (sa) Trésorier(ère) et son (sa) Secrétaire.

Aussi, le Président invite cordialement tous les adhérents à assister nombreux à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se déroulera le :

**VENDREDI 26 OCTOBRE 2012 A 20H30
SALLE DES FÊTES DES BRÉVIAIRES**

ORDRE DU JOUR :

1. Election du conseil d'administration
2. Désignation du bureau
3. Modification éventuelle des statuts
4. Questions diverses

Si l'aventure vous tente et si vous souhaitez vous porter candidat, je vous remercie de contacter l'un des membres du bureau ci-dessous ou proposer votre candidature lors de l'assemblée générale.

Philippe BRAND, Florence DURIF, Christian-Hendrik BOONSTRA, Jean-Luc TEMOIN ou Anne VERBRUGGHE ou l'adresser par mail à : philthiet@orange.fr.

A l'issue de cette séance, quelques bulles de champagne pétilleront autour de la future équipe.

Avec mes remerciements.

Le Président de l'ASLB
Philippe BRAND

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par tout autre membre de l'association, à l'aide du coupon ci-dessous, que vous aurez préalablement complété et signé.

POUVOIR

Je soussigné
membre de l'A.S.L.B., donne pouvoir à M.....
membre de l'A.S.L.B., de me représenter et voter à l'Assemblée Générale du
vendredi 26 Octobre 2012.

Le A

Le cas échéant, des consignes de vote pourront être données, mais préférentiellement sur un document séparé ou verbalement.

(signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir") (signature du mandataire, précédée de la mention manuscrite "bon pour acceptation de la fonction de mandataire")

LES NOUVEAUX NÉS:

Théo PICARD à Rambouillet le 05/04/2012

Lucie LIMA LECOMPÈRE à Rambouillet le 24/07/2012

Romane APICELLA à Rambouillet le 11/09/2012

ILS NOUS ONT QUITTÉS

brigitte LIETARD le 21/06/2012

Corine KOKKINIS le 28/06/2012

Info administrative



Avis d'impôt

Conservez l'original !

Si vous avez besoin de copies,
imprimez-les sur

www.impots.gouv.fr



Dans votre espace personnel
rubrique « Consulter »

• Consulter



➤ Ma situation fiscale personnelle



LES POUBELLES (RAPPEL)



Les poubelles, quelque soient leurs couleurs, doivent être rentrées dans vos domiciles le lendemain de leurs collecte par le SICTOM.

Ces objets ne sont en effet pas très décoratifs et peuvent troubler la vue de vos voisins

Merci donc d'observer les règles de bon voisinage



NOS TROTTOIRS PROPRES

Monsieur le Maire,

Sans me soucier si ce travail m'appartient ou bien au personnel communal, j'essaie d'entretenir au mieux les trottoirs, y compris les caniveaux, qui bordent ma propriété.

Mais je suis de plus en plus découragé par les déjections canines que j'y retrouve fréquemment (plusieurs fois par semaine).

Mes voisins immédiats subissent également les mêmes désagréments.

Pourriez-vous faire paraître un article dans la prochain "Petit Bruyerois" pour faire appel au sens civique des maîtres en leur faisant obligation de ramasser ce que leurs chiens laissent derrière eux.

Je vous remercie pour l'attention que vous pourrez porter à ce mail,

Cordialement.



LE 3 NOVEMBRE : MESSE DE ST HUBERT



Dans le Manège du Haras National

La fête de la Saint Hubert, patron des chasseurs, sera célébrée dans le manège des Bréviaires, décoré pour la circonstance en église.

Comme chaque année, le prêtre bénira les chevaux et les chiens constituant la meute. Les chasseurs et spectateurs (les plus nombreux) apprécieront les fanfares des trompes de chasse interprétées par les meilleurs sonneurs français pendant la messe et pendant le long défilé des chiens et chevaux lors du départ en forêt.



LE 9 DÉCEMBRE À 15H : CONCERT DE NOËL À L'ÉGLISE DES BRÉVIAIRES

CHŒUR POLYPHONIQUE DE RAMBOUILLET

dirigé par Bruno RESTEGHINI

Programme :

- Messe pour le temps de Noël de Michel CORRETTE (1703-1795)

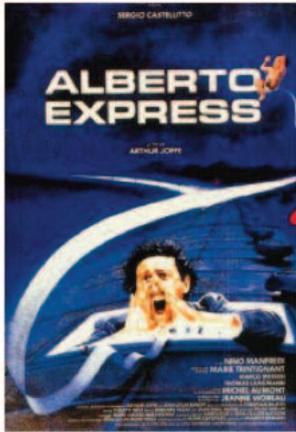
- Chants de Noël

Soliste soprane : Mathilde LAMY, originaire du Perray

Béatrice DAUTRICOURT, à l'orgue.



CINÉ-CLUB DES BRÉVIAIRES



VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2012 À 20H45
à la salle des Fêtes

« **Albert express** » d'Arthur Joffé
Avec Sergio Castellitto, Nino Manfredi, Marie Trintignant

Alors que son épouse est sur le point d'accoucher, Alberto, un jeune italien installé en France, se rappelle brusquement, au milieu de la nuit, qu'il a une dette auprès de ses parents : la tradition familiale veut en effet que, la veille de la naissance de son premier enfant, le fils rembourse son créancier de tout l'argent dépensé pour lui depuis sa naissance, sous peine de courir un grand danger.



SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2012 À 15H00
à la salle des Fêtes

« **Le roi et l'oiseau** » de Paul Grimault

Le roi Charles V et III font huit et huit font seize règne en tyran sur le royaume de Takycardie. Seul un oiseau osera l'affronter. Le roi est amoureux d'une bergère qui orne un tableau de sa chambre royale, mais elle est déjà éprise d'un ramoneur.

[http://cine.club.breviaires .blog.free.fr/](http://cine.club.breviaires.blog.free.fr/)

SPECTACLE DE NOËL - HARAS NATIONAL DES BRÉVIAIRES



DU MERCREDI 19 AU 22 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 14H30

Haras National des Bréviaires

Sur réservation

Renseignements et réservations :

Haras National des Bréviaires

Route du Perray

78610 Les Bréviaires

Tél. : 01 34 57 85 30

www.haras-nationaux.fr

<http://hniledefrance.blogspot.com>

République Française

Mairie des Bréviaires

PROCÈS - VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 mars 2012

L'AN DEUX MIL DOUZE , le VINGT-NEUF MARS à vingt heures trente légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yves MAURY, Maire, les membres du Conseil Municipal.

Étaient présents : M. Yves MAURY – M. Roland POSTIC — Mme Martine CARZUNEL - M. Claude DERVAUX - M. Jean-Luc TEMOIN – M. Pierre CATIER – Mme Valérie GERBET – Mme Evelyne RIDEL – Mme Anne-Marie QUINAULT - M. Régis SADOUX formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Mme Elsa VIETTE a donné pouvoir à Mme Martine CARZUNEL
M. Pascal LE COARER a donné pouvoir à M Jean-Luc TEMOIN
M. Philippe NAUDIN a donné pouvoir à Régis SADOUX

Secrétaire de séance : Mme Martine CARZUNEL

Les membres du Conseil Municipal sont au complet, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h 30 et Madame Martine CARZUNEL est nommée secrétaire de séance.

2

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 29 MARS 2012

Aucune observation n'étant formulée celui-ci est approuvé à l'unanimité.

II vote des taux d'impositions 2012

Monsieur le Maire,

- Informe le conseil municipal que les bases d'imposition prévisionnelles 2012 notifiées, pour l'ensemble des trois taxes, par les services fiscaux, sont en augmentation,

- Propose aux membres du conseil municipal de laisser les taux inchangés pour 2012,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- DECIDE de voter les taux d'imposition 2011 comme suit :

TAXE D' HABITATION	:	9,23 %
TAXE FONCIERE (bâti)	:	9,69 %
TAXE FONCIERE (non bâti):	41,15 %

- PRECISE que les taux de ces trois taxes demeurent inchangés par rapport à 2011, et depuis 2004.

III - VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS ET BUDGETS ANNEXES- EXERCICE 2012

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur énoncer les propositions des subventions à octroyer pour 2012 aux associations de la commune ainsi qu'aux budgets annexes,

Monsieur le Maire rappelle que les conseillers municipaux qui sont membres du bureau, au sein d'une association de la commune ne doivent pas participer au vote pour ladite association,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE
PAR 9 VOIX POUR (4 conseillers ne participent pas au vote)

I. DECIDE :

- d'octroyer aux associations ci-dessus les subventions suivantes pour 2012 :

Article 65738 :..... 19 380 €

- ❖ Anciens combattants..... 320.00
- ❖ A S L B (association sportive de loisirs des bréviaires).....3 500.00
- ❖ Association de chasse des Bréviaires.....160.00
- ❖ Comité des Fêtes des Bréviaires.....15 000.00
- ❖ Association « les petites portes »..... 400,00

- d'octroyer aux budgets annexes ci-dessus les subventions suivantes pour 2012 :

Article 657362 :

C C A S des Bréviaires..... 10 500 €

Article 657361 :

Caisse des Ecoles des Bréviaires 5 000 €

II. DIT QUE

- les montants votés ci-dessus seront inscrits au budget 2012 - chapitre 65

IV - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012- Budget assainissement

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1412-1, L 1612-1 et suivants L 2221-1 et suivants, L 2311-1 à L 2343-2;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13 ;

VU la délibération du 7 septembre 2004 demandant l'assujettissement de la TVA du budget d'assainissement,

CONSIDERANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi 82-213 du 2 mars 1982) ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2011 du budget assainissement a été voté et permet la reprise des résultats au budget primitif,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur, Claude DERVAUX, adjoint aux finances,

Compte tenu que ce budget est individualisé à compter du 1er janvier 2005 et permet ainsi l'assujettissement de la TVA pour 4 ans et de sa reconduction tacite à compter du 1^{er} janvier 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

ADOpte LE BUDGET PRIMITIF EQUILIBRE

1° LA SECTION D'EXPLOITATION :

DEPENSES en euro :

Chapitre 011 Charges à caractère général.....16 000,00

Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés..... 3 050,00

Chapitre 65 Charges diverses de gestion courante..... 20,00

Chapitre 66 Charges financières..... 0,00

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement..... 90 707,70

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections 76 115,00

TOTAL DES DEPENSES D' D'EXPLOITATION..... 185 892,70

RECETTES en euro :

Chapitre 70 - Raccordement tout à l'égout.....	17 485,00
Chapitre 70 - Redevance assainissement.....	45 000,00
Chapitre 74 - Subvention, exploitation, (prime épurations).....	1 500,00
Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre section	50 354,00
002 Résultat 2011 reporté.....	71 553,70
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION.....	185 892,70

2° LA SECTION D'INVESTISSEMENT: :

DEPENSES en euro

Chapitre 16 Emprunts en euros.....	21 152,00
Chapitre 20 Frais d'étude sur travaux et station(10002)	27 055,00
Chapitre 21 Epanchages des boues études (10003).....	5 000,00
Chapitres-23	
• TX assainissement divers (10 001).....	229 478,98
• TX construction station (10002).....	209 926,00
<i>(avenant n°2 : 84 010 /RAR : 82 546 / TX supplémentaires : 43 370)</i>	
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section	50 354,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	542 965,98

RECETTES en euro :

Chapitre 13 Subvention d'équipement construction station.....	121 730,00
Chapitre 021 Virement section fonctionnement.....	90 707,70
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section.....	76 115,00
Chapitre 001 Report excédent investissement exercices antérieurs.....	213 542,28
chapitre 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.....	40 871,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	542 965,98

Total des deux sections : 728 858,68 €

V - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012- Budget commune

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1412-1, L 1612-1 et suivants L 2221-1 et suivants, L 2311-1 à L 2343-2

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13 ;

CONSIDERANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi 82-213 du 2 mars 1982) ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2011 du budget de la Commune a été voté et permet la reprise des résultats au budget primitif ;

- AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur, Claude DERVAUX, adjoint aux finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,
ADOpte LE BUDGET PRIMITIF 2012, EQUILIBRE:

1 ° SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES EN EUROS	
CHAPITRE 011 - charges à caractère général.....	203 950,00
CHAPITRE 012 - Charges du personnel et frais assimilés.....	327 847,00
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante.....	135 716,00
CHAPITRE 66 - Charges financières.....	14 435,00
CHAPITRE 67 - Charges exceptionnelles.....	3 036,00
CHAPITRE 023 - virement à la section d'investissement.....	192 082,14
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	877 066,14
RECETTES EN EUROS	
CHAPITRE 013 - atténuation de charges.....	3 500,00
CHAPITRE 70 - vente - produits fabriqués - prestations de services	114 661,00
CHAPITRE 73 - Impôts et taxes.....	457 817,00
CHAPITRE 74 - dotations et subventions.....	151 078,00
CHAPITRE 75 - Autre produits de gestions courantes.....	40 000,00
CHAPITRE 76 - Produits financiers.....	6,00
CHAPITRE 77 - produits exceptionnels.....	200,00
CHAPITRE 042 - article 722 Opération d'ordre (travaux régie).....	3 200,00
CHAPITRE 002 - résultat de fonctionnement reporté.....	106 604,14
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	877 066,14

2 ° SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES EN EUROS	
CHAPITRE 16 - remboursement d'emprunt (capital).....	47 583,00
CHAPITRES 20 - Immobilisation incorporelles.....	49 569,00
<u>Article 2031 frais étude</u>	
<i>Reste à réaliser :</i>	
039- contrat rural	6 526
10009-caravaning	35 043
<i>Propositions nouvelles :</i>	
10038-église	3 000
10034- château d'eau	5 000
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles.....	276 313,14
<i>Reste à réaliser :</i>	
10025- abri bus.....	13 634
<i>Propositions nouvelles :</i>	
10002 - divers	136 620,14
10026- radars pédagogiques.....	13 800
023-2 - programme triennal2010.....	90 685
10031 - informatique.....	2 770
032 - école - V MC	1 031
10035 - cimetière.....	7 774
10040 - acquisition terrain.....	10 000
CHAPITRE 040 - Travaux en régie. / article 2313 - construction.....	3 200,00
001 - Solde d'exécution négatif reporté.....	62 927,13
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	439 592,27

RECETTES EN EURO

CHAPITRE 10 - F C T V A.....	28 300,00
CHAPITRES 10 - Taxe locale d'équipement	40 000,00
CHAPITRE 10 - Affectation du résultat n-1 (1068).....	69 549,13
CHAPITRE 13 - subvention d'équipement.....	109 661,00
Reste à réaliser :	
10007 - travaux voirie 2011.....	21 581
10008- tapis roulement.....	15 000
10009- caravaning.....	12 000
Propositions nouvelles	
023-2 - programme triennal 2010.....	53 000
10026 - radars pédagogiques.....	8 080
CHAPITRE 021 - virement de la section de fonctionnement.....	192 082,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	439 592,27

Total des deux sections : 1 ~316 658,41€

VI - Indemnité de conseil versée au receveur pour l'exercice 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

VU le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services de l'Etat;

VU l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au Journal Officiel du 17 décembre 1983 fixant les conditions de l'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et des établissements publics locaux;

CONSIDERANT que pour l'exercice 2011 Jean -Claude MAGNE a assuré les fonctions de receveur.

APRES EN AVOIR DELIBERE
10 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

DECIDE :

- De demander le concours de M. Jean-Claude MAGNE, receveur municipal en poste à Rambouillet, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1er de l'arrêté du 16 décembre 1983.

- De prendre acte de l'acceptation du receveur municipal et de lui allouer l'indemnité de conseil.

- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à M. Jean-Claude MAGNE receveur en poste à RAMBOUILLET pour l'année 2011 à concurrence de 459.92 € brut.

DIT QUE cette dépense est inscrite au budget primitif 2012 - chapitre 011 - article 6225.

QUESTIONS DIVERSES

➤ PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT : 2012 VOTES AU BUDGET PRIMITIF:

LE CONTRAT RURAL :

Les subventions devraient être validées au cours du deuxième semestre 2012 par le conseil général et premier semestre 2013 pour le conseil régional. Aménagements de la salle des fêtes, garderie, bibliothèque.

PROGRAMME TRIENNAL DE VOIRIE 2010 :

Ce programme s'achève cette année, deuxième tranche de travaux, du chemin vert et la mise en place de « STOP ». Le conseil municipal pourra ensuite valider un nouveau programme pour trois années -2012 à 2014 - dont le montant a été arrêté à 120 000 euros.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Le dossier voté lors du précédent conseil a été refusé, car depuis 2012, ce type de travaux n'est plus subventionné par l'Etat.

En revanche, les travaux d'éclairage seront subventionnés par l'ADEME, au niveau national, pour les communes de moins de 2000 habitants. Nous attendons plus de précisions.

ETUDE POUR LA REFECTION DE L'EGLISE :

Ce projet doit être présenté pour subvention dans le cadre d'un futur contrat rural.

ACQUISITION DU TERRAIN DE LA MAISON 1, ROUTE DES HARAS :

La transaction foncière entre le conseil général et la commune est prévue courant 2012.

AIRE DE JEUX FINANCE PAR LA CCE

L'implantation de cette aire de jeux devrait se faire aux abords de la salle des fêtes, près du parking.

➤ TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES :

Monsieur le Maire tient à souligner que les demandes formulées par les associations de la commune restent modérées. Les aménagements demandés correspondent aux améliorations indispensables pour que cet espace recevant du public respecte les normes de sécurité en vigueur.

➤ CENTRE AERE DU PERRAY-EN-YVELINES :

Monsieur le Maire rappelle que les élèves des Bréviaires peuvent être accueillis durant les vacances scolaires ainsi que les mercredis par le centre aéré du Perray suite à un accord entre les deux communes. Les parents paient le même tarif que les habitants du Perray, en fonction du quotient familial, et la commune des Bréviaires s'est engagée à régler à la commune du Perray, pour chaque famille, la différence entre le tarif payé et le tarif fixé pour les extérieurs.

Pour 2011, la commune des Bréviaires a dû payer 15 000 euros à la commune du Perray.

Madame le Maire du Perray a prévenu notre commune que l'accord passé pourrait être remis en cause suite aux nombreux impayés constatés. Ils s'élèvent à 1 490,50 euros.

Le conseil municipal prend acte de cet avertissement et trouve regrettable que la majorité des familles fréquentant le centre aéré et qui s'acquittent de leurs familles soient pénalisées à cause d'une minorité.

➤ INTERCOMMUNALITE :

Les deux communautés (des étangs et de plaines et forêts) vont créer des groupes de travail afin d'organiser les différentes étapes d'une fusion prévue pour 2014.

➤ CARAVANING :

L'étude sociale se poursuit et la prochaine réunion du groupe de travail est prévue en juin 2012.

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les élections présidentielles prévues les 22 avril 2012 et 6 mai 2012. Une proposition des permanences des élus lors de la tenue de ces scrutins, sous forme de tableau, est distribué ce soir à chaque conseiller afin qu'il valide ou non sa présence.

République Française

MAIRIE DES BREVIAIRES

PROCÈS - VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 MAI 2012

L'AN DEUX MIL DOUZE, le VINGT et UN MAI à vingt heures trente légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yves MAURY, Maire, les membres du Conseil Municipal.

Etaient présents : M. Yves MAURY - M. Roland POSTIC - Mme Martine CARZUNEL - M. Pascal LE COARER - Mme Elsa VIETTE - M. Jean-Luc TEMOIN - M. Pierre CATIER - M. Philippe NAUDIN - Mme Valérie GERBET - Mme Evelyne RIDEL - Mme Anne-Marie QUINAULT - M. Régis SADOUX formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent excusé : M. Claude DERVAUX a donné pouvoir à M. Pascal LE COARER

Secrétaire de séance : M. Pascal LE COARER

Les membres du Conseil Municipal sont au complet, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h 30 et Monsieur Pascal LE COARER est nommé secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 29 MARS 2012

Après avoir pris note de l'observation suivante :

- questions diverses - chapitre « programme triennal de voirie 2009-2010-2011 : il fallait préciser que ce programme est subventionné par le département à 120 000 € maximum.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II SUPPRESSION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2° CLASSE A TEMPS COMPLET

1. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

. Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ; En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 17 avril 2012,

Considérant le tableau des emplois arrêté au 1^{er} janvier 2012 et adopté par délibération du 26 janvier 2012, Considérant la nécessité de supprimer l'emploi suivant :

FILIERE ADMINISTRATIVE : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2° CLASSE A TEMPS COMPLET

Pour le motif suivant : l'agent sur ce poste est en disponibilité pour reprise d'une entreprise depuis le 5 septembre 2010

2. Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression du poste à temps complet ci-dessus désigné.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE de la suppression du poste d'Adjoint administratif principal de 2° Classe au 21 mai 2012.

III - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 21 mai 2012

Propose à l'assemblée, d'adopter le tableau des emplois suivants, au 21 mai 2012 :

Cadres ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont TNC
Secteur Administratif				
Rédacteur chef	B	1	1	
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	
TOTAL		3	3	

Cadres ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
Secteur technique				
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Adjoint technique de 2 classe	C	4	4	
Adjoint technique de Classe 29 H	C	1	1	1
Adjoint technique de Classe 28 H	C	1	1	1
TOTAL		7	7	2

Agents non titulaires (emplois pourvus)	Catégories	Secteur	Rémunération	Motif du contrat
Adjoint technique de 2 ^e classe 17.50	C	Technique	Indice Brut 297	Contrat durée déterminée - temps non complet
Adjoint animation classe 25 H	C	culturel	Indice Brut 299	Contrat à durée indéterminée non complet

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 21 mai 2012 Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la commune chapitre 012 articles 6411, 6413.

IV AVENANT N° 1 à la CONVENTION ACTION FONCIERE
signée avec l'Etablissement Foncier des Yvelines le 20 MARS 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la délibération du 25 octobre 2007 autorisant Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Etablissement Public Foncier des Yvelines pour la réalisation de programmes d'habitat,

Considérant la convention d'action foncière signée le 20 mars 2008 pour une durée de quatre ans entre la Commune et l'E.P.F.Y,

Considérant la nécessité de prolonger la durée de cette convention,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention initiale pour une durée de 6 mois et de porter l'échéance au 30 septembre 2012.

V DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'AIDE AUX COLLECTIVITES NUMERIQUES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que la version du site internet e.magnus site web nécessite une migration vers une version X8,

Considérant l'aide mise en place par le Département des Yvelines pour la création ou la refonte complète ou partielle, des sites officiels des collectivités territoriales, à hauteur de 80%

Considérant le devis de la société Berger Levrault pour un montant HT de 994 €

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

Donne son accord pour la réalisation de ce projet et sollicite une aide financière du Conseil Général de 80% du montant sur la base du devis.

VI Approbation de la convention balayage et désignation d'un titulaire et d'un suppléant à la commission d'appel d'offres de La C.C.E

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la délibération de la Communauté de Communes des Etangs du 28 mars 2012 approuvant la convention créant le groupement de commandes entre la CCE et les communes d'Auffargis, des Essarts le Roi et des Bréviaires pour le balayage de leurs rues,

Considérant la nécessité de désigner un membre titulaire et un membre suppléant au sein de l'assemblée pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commande

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 :

APPROUVE la convention constitutive d'un groupement de commandes pour le balayage des rues des communes d'Auffargis, des Essarts-le-Roi, des Bréviaires et voies communales de la CCE ;

ARTICLE 2 :

DESIGNE pour représenter la commune à la Commission d'Appel d'offres :

- Monsieur Roland POSTIC Membre titulaire
- Monsieur Régis SADOUX Membre suppléant

*

QUESTIONS DIVERSES

➤ ELECTION PRESIDENTIELLE :

Monsieur le Maire rappelle l'élection le 6 mai dernier de Monsieur François HOLLANDE, nouveau président de la république. Nous attendons de l'imprimerie nationale prochainement son portrait qui devra être suspendu au mur de la salle du conseil municipal.

➤ ELECTIONS LEGISLATIVES :

Monsieur le Maire rappelle que ces élections auront lieu les dimanches 10 et 17 juin 2012. Un tableau des permanences des élus pour chaque scrutin est distribué aux conseillers afin qu'ils valident ou non leur présence.

➤ EQUIPEMENT DE LA CANTINE MUNICIPALE :

Monsieur le Maire informe de la livraison d'un nouveau four en complément de l'actuel et d'un nouveau lave vaisselle à la cantine. En effet le matériel en place avait besoin d'être renouvelé. Cette dépense figure au programme 10002 du budget de la commune, voté lors de la dernière séance.

➤ STATION D'EPURATION RUE NEUVE :

Un contrôle d'expertise sur demande du tribunal aura lieu le mercredi 30 mai en présence des avocats des parties. Monsieur le Maire précise que cette expertise ne freine pas la poursuite des travaux.

➤ PARC NATUREL REGIONAL (P N R) :

Le PNR nous demande notre participation le dimanche 27 mai 2012, quant à l'organisation au Haras des Bréviaires sous la forme d'un apéritif et d'un convier des personnes qui seraient intéressées pour participer à l'élaboration d'un projet artistique sur les 51 communes adhérentes. Le Comité des fêtes sera informé.

➤ **TRAVAUX VOIRIE CHEMIN VERT :**

Monsieur le maire informe l'assemblée que le marché public a été attribué à la société CITE ENVIRONNEMENT. Le chantier devrait démarrer prochainement

➤ **MAISON INGUENEAU (maison blanche) :**

la transaction entre l'Etablissement Foncier des Yvelines et le Conseil Général est en préparation. La commune doit acquérir une grande partie du terrain à l'arrière du cimetière et la maison deviendra propriété du Conseil Général pour y loger le poste à cheval et ses gardes républicains.

➤ **CARAVANING :**

Le diagnostic social est achevé et les réunions se poursuivent en Sous-Préfecture pour étudier les possibilités.

➤ **GENS DU VOYAGE**

Un campement de 240 caravanes stationne au Perray en Yvelines depuis plusieurs jours.

➤ **CCAS :**

Le traditionnel repas s'est déroulé le samedi 5 mai 2012 dans un restaurant St Léger en Yvelines. Sur 146 bruyérois de plus de 65 ans, 52 y ont participé.

➤ **SEBLEH :**

Le transfert à la Communauté de Communes des Etangs est prévu après la saison, en octobre 2012.

➤ **MARCHE DE L'ECOLE DU 12 MAI 2012 :**

Martine CARZUNEL, adjointe aux affaires scolaires remercie toutes les bonnes âmes qui ont participé à l'organisation réussie de cette manifestation et notamment Evelyne RIDEL qui l'a remplacée aux commandes. Le bénéfice récolté est de 1160 €

Personne ne prenant plus la parole, la séance est levée à 21H50

À vos Agendas

Dates à retenir



Animations / Soirées 2012

- Ven. 26 oct. - Assemblée Générale de l'ASLB
- Sam. 3 nov. - Messe St Hubert - Haras National des Bréviaires
- Dim. 11 nov. - Armistice 1918
- Sam. 24 nov. - Karaoké - CFB
- Dim. 9 déc. - Concert de Noël - ASLB
- Ven. 14 déc. - Ciné club - ASLB
- Sam. 15 déc. - Soirée de Noël pour les enfants - AJB
- Du 19 au 22 déc. - Spectacle de Noël - Haras National des Bréviaires

